

CALENDRIER DES OPÉRATIONS

**CAMPAGNE
MUTATIONS**
4-22 JANVIER A
4-26 JANVIER B/C

Date limite de dépôt des demandes de mutations et des candidatures pour :

- les inspecteurs, contrôleurs, agents titulaires, les agents de catégorie C sont autorisés à participer au mouvement de mutations même si la décision de titularisation les concernant n'est pas prise.
- les agents admissibles à l'EP de B en A (à titre prévisionnel)
résultats d'admission le 2 février 2024
- les agents admis pour la LA de B en A résultats d'admission le 5 janvier 2024
- les agents promus de C en B par CIS ou LA (à titre personnel)
- les inspecteurs stagiaires de la promotion 2023/2024 pour les appels à candidatures des services centraux et des DNS, les postes au choix et postes relocalisés
- Appel dédié pour les services relocalisés dans les territoires (Catégorie A, B et C)
- Postes au choix inspecteurs
- Appel pour les postes hors métropole (Catégorie A, B et C)

**22 janvier 2024
pour la catégorie
A**

**26 Janvier 2024
pour les agents
de catégorie
B et C**

Date limite de dépôt des demandes dans le cadre des réorganisations :

Les agents (A, B et C) dont l'emploi est supprimé ou transféré par une décision prise, après avis d'un CSAL, dont la date de réunion n'est pas compatible avec la transmission des demandes aux directions aux dates prévues ci-dessus.

**16 février
2024**

Date limite de dépôt des demandes de mutations au titre d'une priorité nouvelle :

Ces demandes doivent être transmises au fil de l'eau dès la fin de la campagne de mutation (31 janvier 2023). Elles seront examinées dans les conditions décrites dans l'instruction. Elles doivent être accompagnées de pièces justificatives et adressées à :

Bureau Affectation-mobilité-carrière pour les inspecteurs
Bureau Affectation-mobilité-carrière pour les C et B
pour les géomètres

**2 avril 2024
15 mars 2024
16 février 2024**

Les demandes tardives ou d'annulation doivent être transmises à la Direction Générale, même si elles sont déposées au-delà des dates de dépôt. Elles seront examinées dans les conditions décrites dans l'instruction.

Bureau Affectation-mobilité-carrière pour les inspecteurs
Bureau Affectation-mobilité-carrière pour les C et B
pour les géomètres

**2 avril 2024
15 mars 2024
16 février 2024**

Les lauréats du concours externe de contrôleur 2024 (résultats d'admission prévus le 29 mars 2024) et les lauréats du concours interne (résultats d'admission prévus le 2 février 2024) seront invités à exprimer leurs vœux pour leur première affectation nationale au cours du mois de juin 2024.

Mouvements nationaux de mutation A, B et C à effet du 1^{er} septembre 2024

Mouvement général des géomètres cadastrés	2 ^{ème} quinzaine de mars 2024
Mouvement général des agents techniques	2 ^{ème} quinzaine d'avril 2024
Mouvement général des agents administratifs	fin avril 2024
Mouvement général des agents administratifs stagiaires	fin avril 2024
Mouvement général des contrôleurs	fin avril 2024
Mouvement de 1 ^{ère} affectation des inspecteurs stagiaires (promotion 2023/2024)	début mai 2024
Mouvement général des inspecteurs	début mai 2024